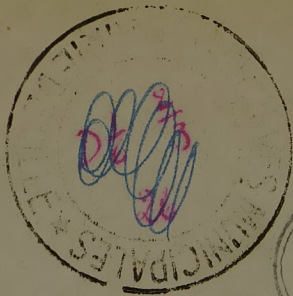


178/60



Procès Verbaux

Travaux

2^e Commission

1^{er} Mandat Salengro

1925 - 1929

2^e Con. Séance du 9 juin 1925

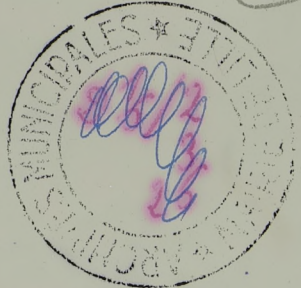
Administration

Année 1925
2^e DIRECTION :

L'Adm. Mun. a pris connaissance sans observation
Elle admet notamment le principe d'une ^{2^eme Commission} Sous-Commission
de la voie publique qui comprendra, outre les membres
désignés par la 2^e Commission, 3 Conseillers à choisir
au sein de celle-ci. Elle considère d'autres que la liste
des grands travaux faisant l'objet du
II^o - n'est donnée qu'à titre
d'indication et fait siennes
les propositions de M. l'Ad-
joint TAFFIN tendant à ce que
soient hâtés les travaux de
restauration des marchés cou-
verts de la Ville.

ad. 2D

(9)



LE 15.6.25

M. BALAVOINE

Présents : M.M. BALAVOINE, Adjoint au Maire,
BONDUES, d° d°
CREPON d° d°
BOUR, Conseiller municipal,
DEBAETS, d° d°
DEVIERNAY, d° d°
DOYENNETTE, d° d°
GIRARDIN, d° d°
PEPPIERS, d° d°

M.M. COCHEZ, Directeur des Travaux Municipaux,
FAUVET, Adjoint au Directeur des Trav. Municip.
MOUTIER, Chef du service du pavage,
PERGANT, Directeur du Service des Bâtiments.



Envoyé à Balavoine le 25 Juin 1925

Nomination d'une

1^o Sous-Commission.-

M. BONDEES propose la nomination d'une sous-commission
qui serait chargée de l'examen des affaires relatives à la voie
publique, les promenades et jardins, les emprises, etc....
Cette sous-commission pourrait comprendre 2 membres du
Conseil municipal dont l'adjoint du service assistés du Secré-
taire général et du chef du service de la voie publique -
- Adopté -

2^o - Commission de Sécurité - désignation de deux membres.-

Conformément à la décision prise par l'Administration mu-
nicipale au cours de sa séance du 25 Mai 1925, la 2^eme Commis-
sion est appelée à désigner deux membres de la Commission de
Sécurité en remplacement de M.M. Sauvage et Arcquembourg.
Elle désigne M. Debaets, architecte, Conseiller municipal
en remplacement de M. Sauvage, et M. Lallau, ancien conseiller
municipal en remplacement de M. Arcquembourg.

3^o - Bureau de Poste rue des Buisseres .-

L'Administration municipale a décidé à la demande de l'Ad-
ministration des P.T.T. de placer aux frais de la Ville, une
lanterne à l'angle du Bâtiment des voyageurs et de la rue des
Buisseres afin d'attirer l'attention du public.

Des propositions ont été demandées à la Compagnie du Gaz
pour une lanterne au gaz et à M. Mauger pour une lanterne élec-
trique.

Au double point de vue frais d'établissement et consomma-
tion, l'installation au gaz est moins coûteuse que l'installa-
tion électrique. Dans ces conditions, la 2^e Commission donne
un avis favorable à la proposition de la C^o du gaz.

Le dossier est envoyé à l'Administration.

*Le 11^e n'est
donné qu'à
titre d'indication*

4°- Goudronnage de chaussées empierrées. Fourniture de goudron - Marché -

Un marché a été passé avec la compagnie du Gaz pour la fourniture de 60 tonnes environ de goudron au prix de 265frs la tonne.

Avis favorable.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

5°- Vente d'arbres abattus sur la fortification.-

Avis favorable à la mise en adjudication restreinte en 2 lots -

La 2ème Commission arrête la liste des concurrents à qui des offres seront demandées.

Le dossier est retourné au service pour faire le nécessaire.

6°- Vente de briques provenant des murs de la fortification.

La Ville possède un grand nombre de briques entières provenant de la démolition des murs de la fortification.

Des demandes d'achat ont déjà été faites.

Le service propose de vendre des briques entières au prix de 30frs le mille.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

7°- Démolitions - Résultat d'adjudication restreinte -

Pour différentes démolitions d'immeubles à la ville il a été procédé à des adjudications restreintes. Ci-après, les propositions les plus avantageuses pour la Ville.

a) démolition rue du Molinel 35-37-39.- Paiement par la Ville à M. STERCK de la somme de 800frs.

b) démolition rue de Valenciennes N°18.- Paiement à la Ville par M. Vandecasteele de la somme de 525frs.

c) Vente de boiseries provenant du Rectorat.- Paiement à la Ville par M. Vandecasteele de la somme de 2610 frs.

Avis favorable.

Les rapports sont envoyés à l'Administration

8°- Ecoles- Location et entretien de becs d'éclairage au gaz.-

Avis favorable à la mise en adjudication sur la base du cahier des charges établi (adjudication pour une durée de 3 années à compter du 1er Octobre 1925).

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

9°- Carrières de Maupertuis - Envoi d'une délégation.-

La 2ème Commission est appelée à désigner la délégation chargée de se rendre aux carrières de Maupertuis afin de prendre toutes dispositions utiles en vue d'assurer la conservation du matériel appartenant maintenant à la Ville.

Après discussion et vote la 2ème Commission désigne l'adjoint du Service (M. Creton) et le chef de service (M. Moutier).

10°- Travaux prévus par les Hospices de Lille.-Chauffage à basse pression de l'Hôpital de la Charité.-

La 2ème Commission donne, en principe, un avis favorable. M. Bondues adjoint, examinera si les travaux prévus sont utiles.

II°- Grands Travaux (Bâtiments) .-

M. l'Adjoint Bondues indique quelques travaux importants de bâtiment, dont la réalisation est à poursuivre activement :

Rectorat (en cours) :

Groupe scolaire du Buisson.

Groupe scolaire du Faubourg de Béthune,

Ecole Fombelle.

Salle des Fêtes de Fives.

Cantines scolaires (château Barrois)

Marchés - (Halles centrales - Nouvelle Aventure) .

II°- Voeu .-

M. l'Adjoint Bondues émet le voeu que la Commission du plan examine le moyen de réaliser le plus vite possible la percée entre la rue des Tonneurs et la rue St Michel .

- Adopté -

12°- Affaires diverses -: Suivant demande faite au cours de la séance, un exemplaire des " clauses et conditions générales et cahier des charges général de la Ville " sera adressé à chacun des membres de la 2ème Commission .

année 1925

2ème Commission



L'Administration Municipale a pris
connaissance sans observation.

Séance du 16 Juin 1925.

Présents : M.M. Bondues Adjoint
Bour, Conseiller municipal
Debaets "
Devernay "
Doyennette "
Peeters

Excusés : M.M. Balavoine Adjoint
Creton, Adjoint
Girardin, Conseiller municipal

Assistaient à la séance : M.M. Cochez Directeur des Travaux
Municipaux
Fauvet Adjoint au Directeur
des Travaux Municipaux
Pergant, Directeur du Service
des Bâtiments.

1° - Forage du Palais des Beaux-Arts - Réception définitive.-

La réception définitive est ratifiée par la 2ème Commission
Le rapport est envoyé à l'Administration.

2° -a) Palais des Beaux-Arts - Construction de la Chaufferie
et de la Cheminée - Réception définitive -

b) Palais des Beaux-Arts - Pompes et moteurs de la station
de pompage - Réception provisoire.-

La Commission désigne M.M. Balavoine adjoint, Bour et Debaets
Conseillers municipaux pour procéder à la visite des travaux et
prononcer, s'il y a lieu, la réception.
Cette visite est fixée au vendredi 19 juin 1925 à 9 heures

3° - Stations de pompage - Locaux pour pompes et moteurs -
Décompte définitif.

Les travaux sont terminés - Le décompte définitif s'élève au
total de 21.519 f 34. Les prévisions du projet étaient 25.773 f
La diminution de dépense provient de ce qu'on a renoncé à l'ins-
tallation rue du Port - Avis favorable. Le rapport est envoyé à
l'Administration.

4° - Usine d'Emmerin - Fourniture de petit outillage -
Réception définitive.-

La réception définitive a été prononcée. Elle est ratifiée
par la 2ème Commission.
Le Rapport est envoyé à l'Administration.

5°.- Laboratoire Municipal - Fourniture d'une chambre froide

Les propositions faites par le Service d'Hygiène ont été
transmises pour avis à la 2ème Commission. La 2ème Commission n'a

quand ?

pas d'observations à formuler sur l'installation prévue. Elle demande seulement que l'imputation de la dépense ne soit pas faite sur un crédit mis à la disposition du service des Travaux.

Le dossier est retourné à l'Administration.

6° - Dégâts causés à la propriété Le Blan par la chute d'un mur du Rectorat

Les dégâts sont évalués 479 f 10

Avis favorable au règlement de cette somme

Le rapport est envoyé à l'Administration.

7° - Bains Lillois - Logement du Directeur -

Le logement disponible Boulevard de la Liberté ne comporte que 2 pièces - La 2ème Commission est d'avis de surélever d'un étage et de confier le travail aux entrepreneurs de l'entretien sous la surveillance du Service municipal des BâtimentsK.

Une note est envoyée à l'Administration.

8° - Cimetière de l'Est - Réparation des pompes.-

Les pompes à bras des cimetières sont souvent détériorées et il avait été envisagé pour les remplacer d'installer des bornes-fontaines alimentées en eau d'Emmerin ; mais par suite de l'importance de la dépense qu'il faudrait engager le Service des bâtiments fait actuellement procéder à une visite minutieuse des pompes à bras qui au besoin seront remplacées par des pompes plus solides.

Avis conforme de la 2ème Commission.

Le dossier est retourné à l'Administration.

9° - Maisons rue Jeanne Hachette - Réparations

Des réparations sont demandées au N°117 rue Jeanne Hachette - La dépense prévue est de 967 francs - Le locataire de cette maison paie régulièrement son loyer. Dans ces conditions la 2ème Commission est d'avis de faire les travaux strictement indispensables. Il y a lieu d'ajouter que de nombreuses demandes de travaux du même genre, auxquelles il n'a pas été donné suite, ont été transmises au Service des Bâtiments. La 2ème Commission demande à l'Administration de décider s'il y a lieu de faire les réparations indispensables si les locations sont payées. Le dossier est envoyé à l'Administration.

10° - Travaux à exécuter dans les maisons achetées par la Ville pour être démolies. Nomination d'un délégué pour la visite de ces maisons.

La 2ème Commission avait autrefois désigné M. Bondues qui, avec M. Martin délégué de la 5ème Commission, examinaient sur place toutes les questions que soulèvent l'occupation et la location des maisons achetées par la Ville pour être démolies.

A la demande de M. Bondues, la 2ème Commission désigne M. Devernay comme délégué .

10° - Sous-Commissions.-

M. Bondues propose la désignation des membres de la Sous-Commission de la voie publique dont le principe a été décidé à la dernière séance; de plus il est d'avis de nommer une autre sous-commission qui serait chargée des affaires courantes concernant les bâtiments communaux. La 2ème Commission au complet n'aurait ainsi qu'à examiner les affaires importantes.

Sont désignés pour la Sous-Commission de la voie publique :

M.M. Balavoine, Adjoint
Debaets Conseiller municipal
Girardin "
Peeters "

et pour la Sous-Commission des bâtiments communaux.

M.M. Bondues Adjoint
Bour, Conseiller municipal
Devernay "
Doyennette "

12° - Monument Testelin Place de Strasbourg - Déplacement -

Tenant compte que le monument Testelin a été très endommagé pendant la guerre et qu'il est une gêne pour la circulation place de Strasbourg, l'ancienne Commission des Travaux avait envisagé sa reconstruction Place de Tourcoing (Face à la Rue Nationale).

A la suite d'un article de journal cette question revient à l'ordre du jour. La Nouvelle Commission des Travaux est tout à fait du même avis que l'ancienne Commission .

Elle demande à l'Administration de vouloir bien faire les démarches nécessaires.

Une note est envoyée à l'Administration.

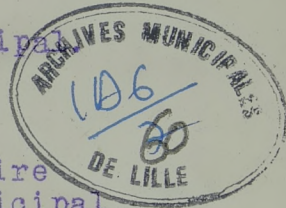
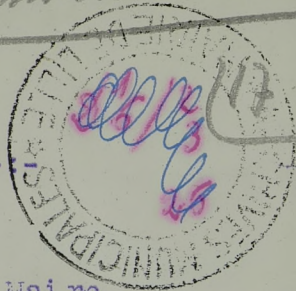
13° - Affaires diverses -

M. Coolen, Conseiller municipal a demandé à M. l'Adjoint Bondues la suppression de l'urinoir de la Porte de Roubaix. La 2ème Commission estime qu'il est préférable de conserver cet urinoir; les conduits d'évacuation seront vérifiés par le Service des Travaux; de plus il sera demandé au service de la Propreté publique de procéder au nettoyage journalier.

M. Peeters signale le mauvais état de la chaussée empierrée façade de l'Esplanade. Cette affaire est soumise pour examen à M. l'Adjoint Creton.

SEANCE DU 30 JUIEN 1925 .

Administration



Présents : MM. BONDUES, Adjoint au Maire.
 CRETON -id-
 BOUR, Conseiller Municipal
 DEBAETS, -id-
 BOYENNETTE, -id-

Excusés : MM. BALAVOINE, Adjoint au Maire
 DEVERNAY, Conseiller Municipal
 GIRARDIN, -id-
 EBETERS, -id-

L'Adm. Mun. a pris connaissance sans observation

LE 6.7.25

Assistaient à la séance : MM. COCHEZ Directeur des Travaux Municipaux.
 FAUVET, Adjoint au Directeur des Travaux Municipaux.
 PERGANT, Directeur du Service des Bâtiments.

1°.- Construction d'un égout rue Royale entre les Rues Jemappes & Princesse.

L'égout actuel est en très mauvais état. Il serait reconstruit non du côté des Nos pairs mais du côté des Nos impairs (la voie de tramway est dans l'axe de la chaussée).

Avis favorable de la 2^{ème} Commission - Le Rapport est envoyé à l'Administration pour décision de principe.

2°.- Construction d'égout Rue Molière - Réclamation de l'entrepreneur au sujet des épuisements.-

Pour l'exécution des travaux de l'égout Rue Molière il est nécessaire d'effectuer des épuisements exceptionnels. Ceux-ci en effet atteignent 80 m³ à l'heure.

Sur la proposition de l'adjoint du Service, M. CRETON, la 2^{ème} Commission estime qu'il y a lieu de tenir compte à l'adjudicataire, de ces épuisements exceptionnels.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3°.- Avenue Emile Zola - Couverture des fossés de l'Avenue, entretien des trottoirs devant les propriétés non bâties.

L'Avenue Emile Zola est un chemin d'intérêt commun, or les règlements du Service vicinal n'imposent pas l'obligation pour les propriétaires riverains de couvrir les fossés au droit de leur propriété. Dans ces conditions la 2^{ème} Commission est d'avis d'inviter les intéressés à effectuer ces travaux. En même temps ils seraient invités à entretenir convenablement les trottoirs.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

M. BONDUES signale que Rue du Buisson au delà de la "Funquée" existe un fossé non couvert devant une belle propriété limitée par une grille (propriété Delesalle).

La Commission se rangeant à l'avis de M. BONDUES demande que le propriétaire soit mis en demeure de couvrir le fossé.

4°.- Construction de l'égout entre la rue de Paris et la Rue de Roubaix.-

Le décompte définitif a été établi- Il est approuvé par la 2^{ème} Commission.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

Il reste à exécuter la partie amont de l'égout, entre la Place du Théâtre (à hauteur de la Rue de Paris) et la Place de Rihour - La Commission demande à l'Administration d'indiquer à quelle époque les travaux devront être entrepris.

-Magasin Porte de Dunkerque - Achat de matériel à M. COLLIN.
M. Collin remet à la Ville le terrain qu'il occupe Porte de Dunkerque - Il demande que la Ville lui achète le matériel existant soit un hangar pour 1.500 frs et une grue avec moteur pour 28.000 frs La 2ème Commission est d'avis d'acquérir le hangar mais n'est pas d'avis d'acquérir la grue, son achat ne présentant aucun intérêt pour la Ville.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

Nouveau Théâtre - Rideau de fer - Entretien.

Des propositions ont été demandées à M. LAMBINET pour assurer la visite, le nettoyage et le graissage du rideau de fer du nouveau Théâtre. M. Lambinet demandait 900 frs par an - Après pourparlers le prix a été ramené à 750 frs.

La 2ème Commission est d'avis de confier l'entretien à M. Lambinet pendant une année.

Le rapport est envoyé à l'Administration.

7°-Cimetière de l'Est - Construction d'un four -

Partageant l'avis de M. Cochez, la 2ème Commission estime qu'il y a lieu de demander des propositions à des spécialistes.

8°-Visite de chantiers - A la demande de M. Doyennette, la 2ème Commission décide de visiter le chantier du nouvel Hôtel de Ville Lundi 6 Juillet 1925 à 15 heures.

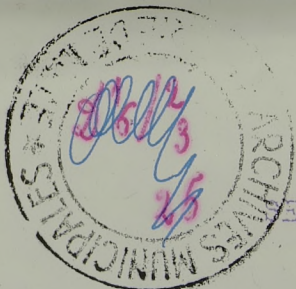
9°-Stations de pompage - Pompes et moteurs -

La Commission a arrêté la liste des concurrents à admettre à l'adjudication - concours pour l'installation de 3 stations de pompage (Palais Rameau - Place Philippe de Girard - Halles Centrales) -

10°-Nouvel Hôtel de Ville - Installation d'une balustrade en fer au faitage -

Propositions acceptées.

Note envoyée à l'Administration.



Administration

SÉANCE DU 21 JUILLET 1925

Ar. a. D.

L'Administration Municipale a pris conseil sans observation. Le 27/7/25 M. PLANQUE

- ETAIENT PRÉSENTS : M.M. BONDUES, Adjoint au Maire
- CRETON, d°
- BALAVOINE, d°
- BOUR, Conseiller Municipal
- DEBAEDTS, d°
- DEVERNAY, d°
- DOYENNETTE, d°
- PEETERS, d°



1 - Service des Eaux Usine d'Emmerin. Installation de foyers spéciaux à titre d'essai sur 2 générateurs. Ces appareils permettraient de brûler du coke. Une économie importante pourrait ainsi être réalisée.

Handwritten initials

La Commission donne un avis favorable au projet. Le rapport est envoyé à l'Administration.

2 - Rue Eugène Jacquet. - Chemin Vicinal ordinaire N° 7

Le Service vicinal transmet un procès-verbal de réception provisoire des travaux de pavage. La Commission désigne M. CRETON, Adjoint au Maire, M.M. BOUR & DOYENNETTE, Conseillers Municipaux, pour examiner les travaux et signer, s'il y a lieu, le procès-verbal.

3 - Déplacement de la grue du Quai de la Basse-Deûle, réfection et repose Quai de la Haute-Deûle.

Handwritten number 148

La grue a été démontée et enlevée du Quai de la Basse-Deûle. Un devis a été demandé pour la remise en état. La dépense est évaluée à 19.700 frs, mais l'entrepreneur ne peut donner aucune garantie, en ce qui concerne le bon fonctionnement. Les dommages de guerre sont évalués à 15.000 frs, pour les pièces enlevées par les Allemands.

La Commission propose de transmettre le rapport à l'Administration, pour décision à prendre. A son avis, il vaudrait mieux acheter une grue, si toutefois l'Administration décidait d'installer une grue au port Vauban, pour le déchargement des pierres de taille et autres objets lourds. Un nouveau port devant être aménagé entre la Porte de Canteleu et la Porte de Dunkerque, il semble que l'installation de la grue du Port Vauban pourrait être ajournée.

4 - Chemins Vicinaux - Budget de 1926.

Handwritten initials G.D.

La Préfecture a envoyé l'état des dépenses prévues en 1926, pour l'entretien des Chemins Vicinaux ordinaires et des chemins de grande communication et d'intérêt commun.

La Commission propose d'approuver. Le rapport est envoyé à l'Administration.

5 - Chemin Vicinal ordinaire N° 6 dit du Bois

Rechargement - Le service vicinal présente un projet pour le rechargement du Chemin du Bois.

La dépense évaluée à 90.000 frs serait répartie par moitié entre Lambersart et Lille.

La participation de la Ville de Lille est demandée, conformément à la Convention du 15 Janvier 1889, passée entre la Ville et M. ORY Edmond.

.....

2ème COMMISSION

L'Administration Municipale

a pris connaissance sans observation-

LE 12.10.25

H. PLANQUE

(Réunion plénière)

Séance du 29 Septembre 1925.



Présents : M.M. BONDUES, Adjoint au Maire
DEBADTS, Conseiller Municipal
DEVERNAY, d°
DOYENNETTE, d°
GIRARDIN, d°

Excusés : M.M. BALAVOINE, Adjoint au Maire
CRETON, d°
PEETERS, Conseiller Municipal.

Assistaient à la séance: M.M. COCHEZ, FAUVET, PERGANT.

1°- Construction d'un égout rue d'Amiens.

La Commission est d'avis de transmettre à l'Administration le rapport du Service.

2°- Clôture d'un terrain à la Ville Faubourg des Postes.

La Commission ayant donné un avis défavorable à la clôture de ce terrain, M. l'Adjoint VERHAEGHE a demandé ce qui motivait cet avis. M. BONDUES a vu M. VERHAEGHE et lui a donné toutes explications utiles.

Fait retour du dossier au service pour classement.

3°- Profils en travers types de différentes voies.

Le Rapport a été renvoyé pour être soumis à la 2ème Commission. La Commission donne un avis favorable aux propositions faites.

Le Rapport est retourné à l'Administration (un exemplaire dudit rapport avec profil sera envoyé à chacun des membres de l'Administration).

4°- Canalisations d'eaux usées sous trottoir parallèlement à la façade des maisons - Avis de principe.

Une autorisation a été accordée exceptionnellement et dans un cas particulier par l'Administration Municipale. La Sous-Commission de la Voie publique à qui avait été demandé la ligne de conduite à suivre dans l'avenir a estimé que, sauf cas exceptionnel, l'autorisation ne devait pas être accordée.

La 2ème Commission est du même avis.

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

5°- Egout rue Molière - Epuisement dans les fouilles.

La 2ème Commission est d'avis d'accepter le prix supplémentaire de 57 frs le mètre linéaire de drain posé, épuisement compris.

Elle est d'avis également de soumettre le rapport du service à M. l'Adjoint BALAVOINE (Service du Contentieux).

6°- Cahier de revendications du Syndicat du Bâtiment.

La 2ème Commission examine une à une les revendications formulées par le syndicat du Bâtiment. L'avis de la 2ème Commission sera indiqué dans un rapport détaillé à l'Administration.

7°- Sous-Commission des Bâtiments Communaux - Membre supplémentaire.

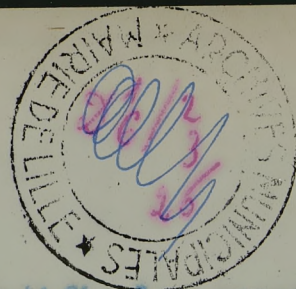
M. DEBADTS fait connaître que tout en restant membre de la



.....



2^{ème} COMMISSION



Séance du 1er Décembre 1925.

(Réunion plénière)

Présents : M.M. BONDUES, Adjoint au Maire
CRETON, d'
BOUR, Conseiller Municipal
DEBAETS, d'
DOYENNETTE, d'
PEETERS, d'

Excusés : M.M. BALAVOINE, Adjoint au Maire
LEVERMAY, Conseiller Municipal
GIRARDIN, d'

Assistaient à la séance : M.M. COCHEZ et FAUVET

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial.

L'Adm. signale toutefois que dans le programme des travaux de pavage à entreprendre l'année prochaine devra être comprise la rue de Loos, entre la rue Fulton et la Porte de Béthune. L'Adm. Mun. signale en out. à la 2^e Comm. l'importance qu'elle s'attache à ce que soit examinée avec le plus grand soin, la question de l'ouverture d'une voie dans la partie N. de la Place de Tourcoing
LE 7.12.25
K. PLANQUE.

1° Rectification des voies de tramways, au droit de l'ancienne Porte de Béthune. - Règlement de la Dépense. - Les travaux ont été effectués par la Cie des tramways. La dépense à la charge de la Ville est de 9.886 F 35.

Avis favorable au règlement

Le Rapport est envoyé à l'Administration

2° Construction d'un égout rue d'Austerlitz et rue Van Dyck. - Les travaux sont terminés. Le décompte définitif des travaux exécutés s'élève à 52.465 F 99.

La 2^{ème} Commission approuve ce décompte

Le Rapport est envoyé à l'Administration.

3°.- Construction d'égouts rue des Bons Enfants, rue Léon Trulin, rue d'Amiens Square Fuault. La 2^{ème} Commission donne un avis favorable à l'exécution de ces différents égouts. Toutefois, elle demande quelques modifications en ce qui concerne certains égouts dont les dimensions seront augmentées.

Fait retour au Service.

Le rapport sera ensuite envoyé à l'Administration.

4°.- Service du Pavage. - Programme des travaux neufs. - La 3^{ème} Commission a examiné, en se reportant au programme général d'exécution de pavages neufs, quelles étaient les voies par lesquelles il semblait nécessaire de commencer.

Le Service du pavage peut utiliser environ 1.000.000 de pavés en un an. La 2^{ème} Commission a admis l'utilisation de 700.000 pavés dans des voies non modifiées par le nouveau plan et de 300.000 pavés dans des voies des quartiers démolis.

Elle a par suite établi la liste ci-après ; par ordre d'urgence pour chacune des catégories ci-dessus. Cette liste correspond à un programme un peu supérieur à une année :

A/ Voies non modifiées par le nouveau plan

- 1° rue Rabelais
- 2° rue du Pont Neuf
- 3° rue Négrier
- 4° rue Solférino (entre la Place St Michel, celle-ci non comprise, et la r.Nationale)
- 5° rue de Maubeuge
- 6° Bd Victor Hugo, (entre le Bd des Ecoles et la rue de Wazemmes)

La Commission propose en outre l'exécution d'une voie dans le terre-plein de la Place de Tourcoing, afin de relier directement le Bd Vauban au Bd Bigo Danel. Elle demande au préalable de chiffrer la dépense.

B/ Voies des Quartiers démolis

- 1° rue de la Quennotte
- 2° rue de Paris
- 3° rue du Priez avec son raccord Parvis St Maurice
- 4° rue de la Vignette (partie située devant l'immeuble nouvellement construit)
- 5° rue de la Salpêtrière
- 6° rue du Bourdeau
- 7° Voie nouvelle devant le Rectorat (de la place aux Bleuets jusqu'au Bd Carnot)

Les propositions de la 2^{ème} Commission seront soumises à la Commission du Plan .

de l'année
5^o. - Tramways - Pavage .- M. l'Adjoint CRETON signale que le pavage de la chaussée vient buter d'un côté sur le champignon du rail, de l'autre côté sur le bord de l'ornière et qu'il subsiste ainsi un vide de chaque côté ~~de l'aîne~~ du rail .

Il estime qu'il y aurait intérêt , pour la solidité du pavage, à ce que ce vide soit supprimé .

Il émet le vœu que la Compagnie des Tramways, à qui incombent les travaux de pavage contre les rails, mette à l'étude un procédé supprimant ce vide .

Ce vœu, adopté par la 2^{ème} Commission, est transmis à l'Administration
